

Urgences et services MCO : FO dépose un préavis de grève

Combien de souffrances, de pertes de chances de guérison ou de survie faudra-t-il pour que les pouvoirs publics réagissent et se mobilisent pour sauver l'hôpital ? Combien de personnels épuisés, « dégoûtés » ou démissionnaires faudra-t-il encore compter pour que les ARS et le ministère de la Santé, quels qu'ils soient, bougent enfin ?

A Nantes, Auxerre, Bordeaux, Chartres, St Avoild, Angers, Toulon, Caen, Rennes, Saint Nazaire, Brest, Sarreguemines, Gonesse, Trinité..., les personnels des services des Urgences tentent de pallier la pénurie de l'offre de soin organisée par les gouvernements successifs.

- Médecine de ville à bout de souffle ;
- Manque de lits dit d'aval lié à la fermeture de milliers de lits d'hospitalisation ;
- Pénurie de personnel médical et paramédical.

Les mêmes problématiques se reproduisent d'année en année, de mois en mois, et s'aggravent aujourd'hui :

- Avec des journées d'attente interminable sur des brancards dans les couloirs des services des Urgences ;
- Des services d'urgences fermés la nuit sur des longues périodes comme à Laval, Montaigu, Carpentras, Briey, St Avoild, Bourgoin-Jallieu, Sarlat,
- Voire des fermetures définitives de services d'Urgences ou d'hospitalisations ;
- Des difficultés à faire décaler des SMUR (Structures mobiles d'Urgence et de Réanimation).

Et pendant cette période une nouvelle fois catastrophique, les Agences Régionales de Santé donnent des consignes, voire des injonctions aux Directions des établissements publics de santé d'élaborer des plans de retour à l'équilibre budgétaire.

La Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé Force Ouvrière a donc déposé un préavis de grève nationale à compter du mercredi 28 août 2024, afin de porter les revendications, soutenir les mouvements en cours et de permettre aux personnels avec les syndicats FO d'organiser des actions nécessaires dans les établissements en grandes difficultés qui souhaitent préparer la grève.

Ministres démissionnaires ou pas, la Fédération des personnels des Services Publics et des Services de Santé Force Ouvrière exige que des mesures soient prises immédiatement et que le PLFSS 2025 attribue les moyens nécessaires à notre système de santé afin d'assurer la qualité des soins et de bonnes conditions de travail à l'ensemble des personnels, avec notamment :

- La réouverture des services d'urgences et des lits fermés ;
- Les recrutements massifs de personnels nécessaires au bon fonctionnement des établissements ;
- L'effacement de la dette de l'ensemble des structures hospitalières ;
- L'arrêt des plans de retour à l'équilibre financier imposés par les ARS aux établissements ;
- Un plan de financement des dépenses de l'assurance maladie à la hauteur des besoins des établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires et l'arrêt de l'Objectif National des Dépenses de l'Assurance Maladie ;
- Les recrutements massifs des personnels nécessaires au bon fonctionnement des établissements ;
- Un vrai plan de formation pour les médecins et les paramédicaux et l'arrêt de Parcoursup pour les métiers du soin ;
- L'élaboration de ratios soignants-soignés dans tous les services ;
- 1 agent pour 1 résident dans les EHPAD ;
- L'augmentation générale des salaires par l'augmentation de la valeur du point d'indice et la refonte des grilles indiciaires ;
- Le CTI pour tous les agents de la FPH.